

Isabelle Meier

Psychothérapie et passage aux manuels



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

7. Jahrgang, Nr. 2, 2021, Seite 55–56

DOI: 10.30820/2504-5199-2021-2-55

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

7. Jahrgang Heft 2/2021, Nr. 14

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2021-2>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch

Veronica Defiébre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft / 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de

Jahresabonnement 29,90 € (zzgl. Versand)

Einzelheft 19,90 € (zzgl. Versand)

Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt.

Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.

Das Abonnement ist für ASP-Mitglieder im Mitgliedsbeitrag enthalten.

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).

Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.

ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Bildnachweise

Titelbild: © iStock by Getty Images/RapidEye (ID 912441162)

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar: www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

7. tome numéro 2/2021, 14

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2021-2>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch

Veronica Defiébre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Édition psychosociale | bestellung@psychosozial-verlag.de

Abonnement annuel 29,90 € (frais d'envoi en sus)

Prix du numéro 19,90 € (frais d'envoi en sus)

Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur présentation d'un justificatif.

L'abonnement est reconduit d'un an à chaque fois dans la mesure où aucune résiliation n'a lieu avant le 15 novembre.

L'abonnement est compris dans la cotisation pour les membres ASP.

Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).

Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Crédits photographiques

Couverture: © iStock by Getty Images/RapidEye (ID 912441162)

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Psychothérapie et passage aux manuels

Compte-rendu du séminaire du 3 juillet 2021, Zurich

Isabelle Meier

En Suisse, la préparation à la prochaine accréditation des institutions de formation postgrade en psychothérapie est à l'ordre du jour. Les connaissances acquises par la recherche en psychothérapie et leurs implications pour la pratique doivent comme par le passé venir alimenter la formation postgrade en continu, et les connaissances scientifiquement fondées doivent être enseignées et représentées. C'est ici que la notion de « passage aux manuels » entre en jeu. C'est un thème délicat en psychothérapie, parce qu'il déclenche l'association d'une procédure suivant une recette de cuisine. Le séminaire « Psychothérapie et passage aux manuels. Technique, art ou connaissance dirigée par la théorie » sous l'égide des trois organisations INFAP3 (Internationales Netzwerk Forschung und Entwicklung in der Analytischen Psychologie Dreiländergruppe/Réseau international de la recherche et du développement de la psychologie analytique des trois pays), de l'ASP et de la ZHAW Psychologie appliquée ont voulu ouvrir avec ce séminaire une large discussion sur le thème de la passage aux manuels, afin de développer une perspective quant à la manière de pouvoir remplir les exigences de l'accréditation

et de faire en sorte pour que le travail thérapeutique restent possible selon sa complexité.

Le séminaire a été bien fréquenté et a également été rendu accessible en ligne. Trois instituts de formation postgrade ont présenté leur travail aux différents manuels. Il a à cette occasion été visible dès le début à quel point les instituts avaient une interprétation différente de la notion de manuel. L'IPA, l'Institut für prozessorientierte Psychotherapie/Institut pour la psychothérapie orientée vers les processus, créé par Arnold Mindell, a présenté un manuel pour son modèle de thérapie, son diagnostic, sa théorie des troubles et son traitement, qui est très complet et sera bientôt aussi disponible sous forme de livre. Le GFK aussi, un institut pour la psychothérapie centrée sur les personnes et orientée vers le corps, a procédé de façon similaire. La raison de cette élaboration de manuels exhaustifs réside dans le fait que les deux instituts ne disposaient jusque-là que de peu de publications allant dans le sens d'un ouvrage standard sur leur théorie et leur pratique et devaient commencer par accomplir ce travail de base. L'Institut C. G. Jung en revanche est en train de rédiger un manuel purement spécifique



au diagnostic. Il l'appelle « workbook », du fait que le terme de manuel est un mot qui irrite et qui éveille des associations qui ne rendraient pas compte de l'objet, comme les intervenants l'ont fait remarquer. Leur « workbook » est sur le point d'être achevé et doit paraître en tant que livre au printemps 2022.

Claudia Subic-Wrana a alors présenté son accès au passage au manuel. Elle a publié un manuel centré sur la panique dans la série de manuels de Manfred E. Beutel. Elle nous a encouragé à décrire ce que nous faisons, et à ne pas procéder schématiquement. Nous devons décrire cela dans un manuel, ce que nous avons toujours fait. Elle voulait cependant dire que l'utilisation d'un manuel restreindrait vraisemblablement l'autonomie des thérapeutes, surtout s'il est utilisé à des fins de recherche. Les intervenantes et intervenants et le public ont contredit ce point. Un manuel ne doit pas restreindre notre liberté d'action dans notre manière d'agir avec les clientes et clients. Nous devons pouvoir rester flexibles, parce que cela conduit plutôt à des traitements couronnés de succès que la pure application d'un manuel.

Le terme de manuel a ensuite été discuté en tant que tel. Certains comprenaient par là un « manuel de cuisine », un « mode d'emploi » ou un « manuel ». Un intervenant a raconté que le terme aurait d'abord été adopté dans la tradition psychanalytique. La table ronde qui a suivi a permis d'approfondir la discussion à son sujet. Le jungien Ralph Vogel a défendu l'idée que les manuels n'auraient que peu de sens, du fait que pratiquement chaque thérapeute a sa propre

méthode et qu'aucune patiente ou patient n'est identique à une ou un autre. Lorsqu'on pense déjà aux manuels, on doit distinguer entre les manuels destinés à la formation et ceux qui sont destinés à la recherche. Les premiers peuvent tout à fait faire sens afin de pouvoir transmettre des connaissances spécifiques aux étudiantes et étudiants. En ce qui concerne un manuel de recherche, il a plaidé en faveur du fait qu'on puisse être libre d'utiliser le manuel pendant le traitement ou au contraire de s'abstenir de le faire. Christian Roesler à son tour a défendu une position légèrement différente. Bien qu'il porte lui aussi un œil critique sur les manuels, il conseillerait pour des raisons de politique professionnelle de recourir à des ERC ou à d'autres études courantes basées sur des manuels, faute de quoi nous perdriions le contact avec la communauté des chercheurs scientifiques.

Pour résumer, on a pu constater une ouverture critique parmi les personnes présentes ; l'administration de traitements d'après des manuels peut se défendre dans certaines conditions, notamment lorsqu'une certaine liberté est conservée dans l'application. Mais les exigences que pose la politique professionnelle en Suisse contraignent également à réfléchir plus précisément à ce que nous faisons. Les trois institutions de formation postgrade intervenantes ont dans l'ensemble décrit des expériences positives dans l'élaboration de votre manuel.

Isabelle Meier est membre de la commission de recherche à l'Institut C. G. Jung, Küssnacht.